WINCH

Maintenir un sol propre dès l'automne

WINCH
HERBICIDE DE SURFACE
ANTIGERMINATIF A PROFONDEUR CONTROLÉE

DÉSHERBANT SÉLECTIF POUR ARBRES ET ARBUSTES D'ORNEMENT, PÉPINIÈRES, ESPACES VERTS, ROSIERS, ZONES PLANTÉES

SITE INTERNET : www.dow-ev.com

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : RESPECTER LES CONDITIONS D'EMPLOI

WINCH

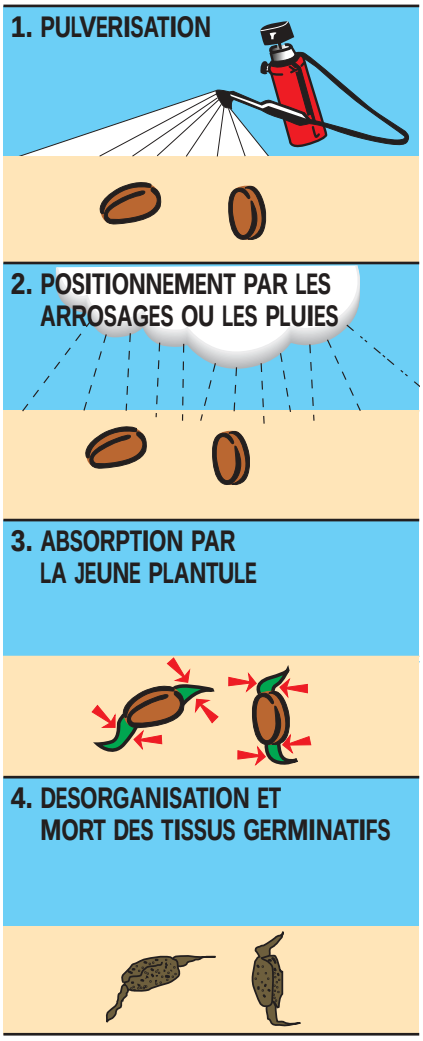
1. PULVERISATION
2. POSITIONNEMENT PAR LES ARROSAGES OU LES PLUIES
3. ABSORPTION PAR LA JEUNE PLANTULE
4. DESORGANISATION ET MORT DES TISSUS GERMINATIFS

HERBICIDE D'ANTICIPATION

Pour réussir, il vaut mieux anticiper que subir ! C'est vrai dans tous les domaines !
Ainsi pour le désherbage de vos cultures ornementales, vous exigez une propreté parfaite des sols, qui va de pair avec l'esthétique de vos plantes. Cette propreté ne s'improvise pas, elle se prépare à l'avance et doit durer longtemps.
C'est pourquoi **WINCH***, **désherbant d'anticipation**, est spécialement étudié pour ce type de culture.
Appliqué dès l'automne, **WINCH** protège vos plantes ornementales de toute infestation par les mauvaises herbes annuelles.
C'est pour vous l'assurance de longs mois de tranquillité.

COMPOSITION

WINCH est une formulation liquide (suspension concentrée) titrant 107 g/l d'isoxaben plus 429 g/l d'oryzalin. Le champ d'activité de chaque matière active est complémentaire :
– L'isoxaben[(1)] a une action spécifiquement antidicotylédones
– L'oryzalin[(1)] vient renforcer cette action et la complète par une remarquable efficacité sur graminées, faisant ainsi de **WINCH un produit complet**.

MODE D'ACTION

Après une pulvérisation de **WINCH** sur sol propre, le positionnement du produit dans la zone de germination sera fait par un arrosage ou par les pluies. **Ce qui nous fait recommander particulièrement une utilisation de WINCH pendant l'automne et l'hiver**.
Dès leur germination, les jeunes plantules absorbent **WINCH** qui entraîne la destruction des jeunes tissus. C'est ainsi que les sols traités par **WINCH** restent toujours propres.

WINCH

HERBICIDE DE SURFACE

ANTIGERMINATIF À PROFONDEUR CONTROLÉE

PERSISTANCE D'ACTION

APPLIQUÉ À L'AUTOMNE...

Du fait de la très faible solubilité de ses matières actives dans l'eau, et de leur forte adsorption sur les colloïdes du sol, **WINCH** reste actif très longtemps.

3 MOIS APRÈS, 96% D'EFFICACITÉ(2)...

A la fin de l'hiver les sols traités avec **WINCH** restent toujours propres.

6 MOIS APRÈS, 92 % D'EFFICACITÉ(2).

(2) moyennes obtenues dans nos essais.

ENVIRONNEMENT

De par leur très faible solubilité l'isoxaben et l'oryzalin restent fixés dans les premiers centimètres du sol, ils limitent ainsi le risque de lessivage et l'entraînement dans les couches profondes du sol ou dans les nappes phréatiques.
Ces matières actives ne persistent pas dans l'environnement, elles sont dégradées par les micro-organismes du sol.

WINCH RESPECTE LA QUALITÉ DES EAUX SOUTERRAINES ET L'ENVIRONNEMENT

WINCH EN PEPINIERES

Que ce soit en conteneurs ou en pleine terre, Winch offre la souplesse d'emploi, la persistance et le très haut niveau de sélectivité que recherche le producteur.

WINCH EN ESPACE VERT

La très grande sélectivité de Winch permet son emploi en ville dans un nombre varié de situations :

- massifs d'arbres et arbustes d'ornement,
- zones plantées d'arbres, etc.

Les matières actives peu lessivables de Winch, respectent l'environnement et la végétation non ciblée (pelouses, etc.).

SORTIE D'HIVER
96% D'EFFICACITÉ

DURANT TOUT LE PRINTEMPS
92% D'EFFICACITÉ

SÉLECTIF

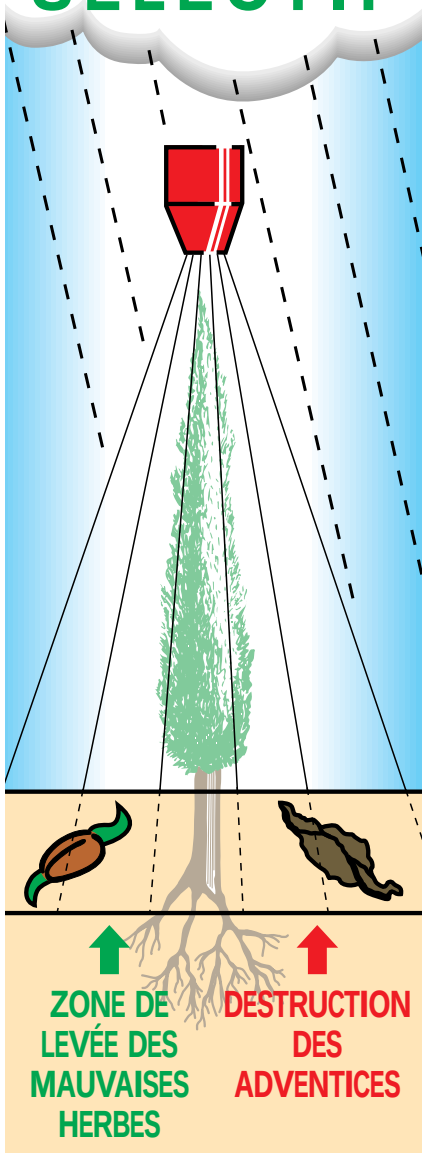

WINCH

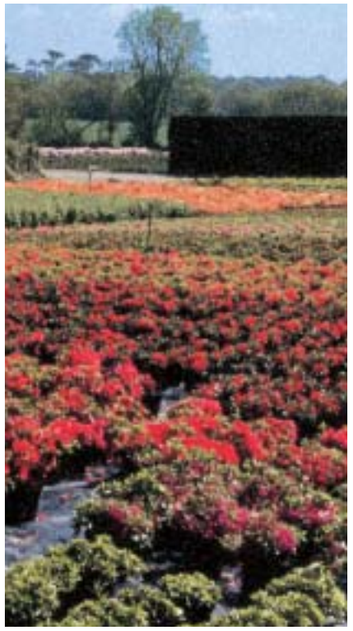

WINCH en pépinières

QUELLES PLANTES PEUT-ON TRAITER AVEC WINCH ?

ARBRES

Acacia floribunda (Mimosa des 4 saisons)
Acer (Erable)
Aesculus (Marronnier)
Ailanthus (Ailante)
Alnus (Aulne)
Betula (Bouleau)
Carpinus (Charme)
Castanea (Châtaignier)
Catalpa
Eucalyptus
Fagus (Hêtre)
Fraxinus (Frêne)
Gleditsia (Gleditschia) (Février)
Juglans (Noyer)
Liquidambar (Copalme)
Liriodendron (Tulipier de Virginie)
Magnolia
Malus (Pommier d'ornement)
Morus (Mûrier)
Paulownia
Phoenix canariensis
Platanus (Platane)
Populus (Peuplier)
Prunus pissardi
Prunus avium
Quercus (Chêne)
Robinia (Robinier faux acacia, Acacia blanc)
Salix (Saule)
Sambucus (Sureau)
Sophora
Tilia (Tilleul)
Ulmus (Orme)

CONIFÈRES

Abies (Sapin)
Araucaria
Cedrus (Cèdre)
Chamaecyparis
Cryptomeria
Cupressocyparis (Cyprès de Leyland)
Cupressus (Cyprès)
Ginkgo (Arbre de quarante écus)
Juniperus (Genevrier)
Larix (Mélèze)
Metasequoïa
Picea (Epicea)
Pinus (Pin)
Podocarpus
Sequoïa
Sequoiadendron (= Wellingtonia)
Taxus (If)
Thuja (Thuya)
Tsuga

ARBUSTES

Abelia
Berberis
Buddleia*
Buxus (Buis)
Calistemon
Callicarpa
Caryopteris
Ceanothus*
Cercis (Arbre de Judée)
Chaenomeles (Cognassier du Japon)
Chamaecerasus nitida (Lonicera nitida)
Choisya (Oranger du Mexique)
Cornus (Cornouiller)*
Cortaderia (= Gynerium) (Herbe des Pampas)
Corylus (Noisetier)
Cotinus (Fustet, Arbre à perruques)
Cotoneasters
Cytisus (dont Genêt commun ou à balai)
Deutzia
Eleagnus (Chalef)
Escallonia
Euonymus (Fusain)*
Forsythia
Genista
Hamamelis
Hebe (Véronique)
Hibiscus syriacus (Althea)
Hypericum (Millepertuis)
Ilex (Houx)
Kerria (Corète du Japon)
Kolkwitzia
Laburnum (Cytise à grappes)
Lagerstroemia
Laurus nobilis (Laurier sauce)
Lavandula (Lavande)
Ligustrum (Troène)*
Mahonia
Nandina*
Nerium (Laurier rose)
Philadelphus (Seringuat)
Pittosporum
Potentilla (Potentille)
Prunus lauracerasus
Prunus lusitanica*
Prunus serrulata
Prunus triloba
Pyracantha (Buisson ardent)
Rhus typhina (Suma de Virginie)
Ribes (Groseiller à fleurs)
Rosmarinus (Romarin)
Santolina (Santoline)
Skimmia
Spiraea (Spirées)
Symphoricarpos (Symphorine)
Syringa (Lilas)
Tamarix (Tamaris)
Viburnum tinus*
Viburnum opulus
Viburnum divers
Weigela
Yucca

** Une sensibilité passagère a pu être observée dans certains cas, n'altérant en rien le bon développement de la plante.*

PLANTES GRIMPANTES

Actinidia chinensis
Ampelopsis (Vigne vierge)
Aristolochia
Bignonia (Campsis)
Bougainvillea
Clematis (Clématite)
Hedera (Lierre)
Jasminum (Jasmin)
Lonicera (Chèvrefeuille)
Passiflora
Parthenocissus tricuspidata (Vigne vierge)
Parthenocissus quinquefolia
Wisteria (Glycine)

ROSIERS PLANTATIONS

PLANTES TERRE DE BRUYÈRE

Azalea Mollis
Calluna (Callune, Bruyère)
Camellia Japonica
Erica (Bruyère)
Magnolia Souleangeana
Magnolia Stellata
Pieris
Rhododendron (diverses variétés)
Skimmia

UN TRES LARGE CHAMP D'EFFICACITE

CONTRE LES DYCOTYLEDONES

Alchemille (Aphanes arvensis)
Amarantes (Amaranthus sp.)
Anthemis (Anthemis arvensis)
Capselle (Capsella bursa-pastoris)
Cardamine (Cardamine hirsuta)
Ceraiste (Cerastium sp.)
Chardon (semis)
Chenopodes (Chenopodium sp.)
Coquelicot (Papaver sp.)
Cresson des bois (Rorippa sylvestris)
Epilobes* (semis)
Erigéron (Conyza canadensis)
Euphorbe (Euphorbia sp.)
Fumeterre (Fumaria officinalis)
Galinsoga (Galinsoga sp.)
Laiteron
Lamier pourpre (Lamium purpureum)
Linaire commune (Linaria vulgaris)
Lychnis dioïque (Silene alba)
Matricaire (Matricaria sp.)
Mercuriale (Mercurialis annua)
Morelle noire (Solanum nigrum)
Mouron des champs (Anagallis arvensis)
Mouron des oiseaux (Stellaria media)
Moutarde des champs (Sinapsis arvensis)
Myosotis (Myosotis sp.)
Ortie annuelle : Ortie brûlante (U. urens)
Oseilles

ARBRES

Pensée sauvage (Viola tricolor)
Pourpier (Portulaca oleracea)
Ravenelle (Raphanus raphanistrum)
Renoncule des champs
Renouées (Polygonum) (Renouées annuelles)
Renouée des oiseaux*
Sagine (Sagina procumbens)
Saule (Salix)
Séneçon*
Spergule (Spergula arvensis)
Tabouret des champs (Thlaspi arvense)
Véroniques annuelles (Véronica sp.)

** Moyennement sensible.*

CONTRE LES GRAMINÉES ANNUELLES

Agrostide jouet du vent
Digitaire (Digitaria sp.)
Jonc des crapauds (Juncus bufonius)
Panics (Echinochloa crus-galli)
Pâturin annuel (Poa annual)
Pâturin commun (Poa trivalis)
Ray-grass (Lolium perenne)
Sétaire (Setaria sp.)
Vulpin (Alopercurus myosuroides)

CONTRE LES HÉPATIQUES

Marchantia (Marchantia polymorpha)
(action intéressante)

WINCH en espaces verts

WINCH

RECOMMANDATIONS PRATIQUES D'EMPLOI

USAGES ET DOSES AUTORISES

- Désherbage sélectif des arbres et arbustes d'ornement en pépinière et plantation : 5 l/ha.
- Désherbage des rosiers en plantation : 5 l/ha.

DOSES CONSEILLÉES :
5 l/ha. flore à dominante graminées.
4,5 l/ha. flore à dominante dicotylédones.

Conditionnement : 1 l x 10 en bouteilles PET.

MODE D'EMPLOI

- Versez directement **WINCH** dans la cuve partiellement remplie, puis compléter avec la quantité d'eau nécessaire à l'application.
- Pulvérisez en plein sur sol propre et bien rappuyé.
- La coloration orangée de la pulvérisation permet de visualiser sa bonne répartition.

En présence d'herbes levées au moment du traitement, **WINCH** peut être associé à un herbicide d'action foliaire (consultez notre service technique). Dans ce cas, traitez en dirigé, en évitant de toucher les parties vertes des végétaux.

PERIODE D'EMPLOI

- **WINCH** peut s'employer en plein tout au long de l'année.
  Toutefois, certaines espèces peuvent présenter une sensibilité passagère au moment du débourrement et il est conseillé d'éviter de pulvériser **WINCH** à ce stade de développement.
- Un traitement effectué sur sol humide et suivi d'une pluie, améliore l'efficacité de **WINCH**.
- Les traitements d'automne permettent de bénéficier des pluies qui positionnent le produit dans le sol.
- En période estivale, la levée des mauvaises herbes étant rapide (chaleur + irrigation), il est impératif de traiter le plus vite possible après un rempotage ou un repiquage en pleine terre.

PRECAUTION D'EMPLOI

- Ne pas traiter sur boutures en sec, ainsi qu'en post-semis d'espèces ornementales.
- Ne pas appliquer en pépinières de rosiers et en pépinières forestières.
- Avant d'effectuer des semis sur un repiquage de jeunes boutures mal racinées sur des parcelles traitées, faire un test préalable.
- Dans l'état actuel de nos connaissances, l'utilisation de **WINCH** sous abris (serres et tunnels) est déconseillée.

A.M.M. N° : 9500150. Classé Xi-Irritant.
Respecter les précautions d'emploi.

(1) Matières actives brevetées et fabriquées par Dow AgroSciences.

* Marque Dow AgroSciences

0506079 - 3000 ex - 12/2005

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION DU PRODUIT

Dow AgroSciences

Dow AgroSciences Distribution S.A.S. - B.P. 1220 - 06254 Mougins Cedex
Tel. : 04 93 95 60 00 - Fax : 04 93 95 60 12